

L'Université catholique dans une société pluraliste et le concept d'identité culturelle / Dr César Nasr. — Extrait de : *Annales de philosophie et des sciences humaines*. — N° 9 (1998), pp. 33-41.

Titre de couverture : *Annales de philosophie et des sciences humaines*. — Notes au bas des pages.

I. Universités catholiques. II. Pluralisme.

PER L1044 / FP63328P



L'Université Catholique dans une Société Pluraliste et le Concept d'Identité culturelle

USEK, le 10 avril 1996

Dr César NASR

Ex-ministre de l'Environnement et professeur à l'USEK — Liban

La Constitution apostolique sur les universités catholiques, promulguée en août 1990, en précise clairement la nature. Je me trouve ainsi placé devant un dilemme : ou bien reprendre, pour vous les redire, en termes différents, les idées maîtresses de ce texte essentiel, ce qui serait superflu ; ou bien vous proposer des orientations de mon cru, ce qui me semblerait vraiment téméraire.

Et pourtant, à y regarder de près, cette Constitution ne tient guère compte du contexte propre à chaque université catholique, de la spécificité du pays ou du milieu social où elle fonctionne. Sans doute, une Constitution globale ne saurait-elle s'attarder sur des considérations de détail ; mais elle ne saurait,

non plus, passer outre aux contraintes locales qui risquent d'en limiter l'application.

De plus, certaines directives de la Constitution gagneraient à être assouplies. Je me permets de citer l'une d'entre elles à titre d'exemple : « une université catholique, en tant que catholique, s'inspire pour la recherche qu'elle effectue, pour l'enseignement et toutes les autres activités, des idéaux, des principes et des attitudes catholiques ... »

La question qui se pose est donc de savoir si la catholicité de l'université, ainsi définie, est réellement conciliable avec la nature, les tâches et les finalités de l'université en tant que telle, plus particulièrement d'une université catholique établie au sein d'une société pluraliste.

Et d'abord, qu'est-ce que l'université et quelle en est l'essence ?

L'université est le lieu où se pratique l'expérience de la raison ; j'entends, le libre exercice d'une raison soustraite à toutes les pesanteurs, condition qui en garantit la démarche critique. Une démarche qui n'épargne aucun savoir, aucun projet, aucun pouvoir : ce qui définit la finalité majeure de l'université. Que celle-ci se consacre à l'enseignement supérieur, à la recherche, au service de la personne ou de la collectivité, elle ne saurait exercer pleinement sa mission que dans l'autonomie dans un espace de liberté assuré. Plier l'université à certains conditionnements, c'est-à-dire la mettre au service d'une cause, qu'elle soit politique, idéologique ou religieuse, surtout dans une société pluraliste où les conflits couvent comme le feu sous la cendre, c'est nécessairement la faire dévier de ses objectifs et en altérer la nature. L'université, comme université, ne saurait annoncer ni un message évangélique ni un message coranique, ni non plus, disons-le par anticipation, un message judaïque. Il est, certes, indispensable qu'une université catholique compte parmi ses facultés une faculté de théologie et qu'elle lui confère la place d'honneur, pour former surtout les théologiens et pour instaurer, comme le recommande la Constitution, un dialogue approfondi entre la raison et la foi. Mais il faut faire ici la part d'un enseignement doctrinal, si rationnelle qu'en soit l'allure et si fondamentale que soit, pour nous, la vérité historique de la Révélation, et celle d'un enseignement qui met en question ses fondements même. C'est là le point de convergence où se noue le dialogue entre la raison et la foi. Nous y reviendrons.

En un mot, l'université ne peut être, ni assimilée à un couvent pour former des séminaristes ni à une institution de catéchèse. On y doit distinguer clairement matières "profanes ..." et matières "sacrées". L'agronomie, l'ar-

chitecture, la gestion, la sociologie, l'économie, la médecine, ne sont pas des disciplines religieuses. Elles ne sont ni chrétiennes ni islamiques. Toute université, même affectée d'une épithète religieuse, se doit de les enseigner comme telles, de les soumettre à la réflexion critique, sans référence transcendante et sans recours dogmatique d'aucune sorte.

Outre que cette exigence répond à la nature même des disciplines en question, il importe de ne pas perdre de vue qu'une université, même catholique, demeure une institution civile en vertu de la reconnaissance, par l'État, des diplômes professionnels qu'elle délivre. Combien d'étudiants fréquenteraient une université catholique distribuant des titres universitaires non reconnus par l'autorité civile et ne pouvant donner accès à une profession ?

Si l'université catholique est ainsi contrainte d'aligner ses programmes et ses enseignements sur ceux d'une université laïque, ce n'est point par la matière qu'elle va s'en distinguer, mais par la manière, c'est-à-dire par toute une pédagogie du cœur et de l'esprit.

Cet ensemble de réflexions qui portent sur les principes fondateurs de l'université ainsi que sur les dérives qu'entraînerait une vision trop étroite de sa catholicité, délimitent, à mon sens, le champ d'action d'une université catholique dans un environnement pluraliste. Les dérives évitées c'est, sans doute, au cœur même des tâches essentielles de l'université qu'il faudra favoriser l'émergence des valeurs humanistes qui doivent imprégner toute démarche scientifique.

Ce qui est spécifique à l'université, c'est, par le biais de la réflexion critique, la problématique des fondements. Les concepts, les méthodes, leur degré de légitimité, les limites des disciplines : tout doit être objet de questionnement, y compris les conditions même de possibilité de la science. Exigence de principe où le projet rationaliste se trouve coincé, pour ainsi dire, remis en question, pour garantir la viabilité de la science, pour sauver l'équilibre de la personne par l'unité de vision du réel au-delà de l'émiettement des disciplines et des méthodes. Car l'harmonie de l'être est un vain mot sans cette reconquête de l'unité, sans cette montée où l'homme, à la fois sujet et objet de la science, revit la totalité de sa personne délivrée de tous les conditionnements.

C'est par là que s'exerce "une réflexion sur la connaissance à la lumière de la foi". Ce que Karl Jaspers exprimait ainsi : « *Le travail scientifique est dans son essence même, d'ordre spirituel, c'est-à-dire qu'il concerne la totalité du connaissable* ».

A y regarder de plus près, la culture scientifique se présente comme un mode de développement anonyme. Bien que l'homme soit l'agent du progrès de la science, en revanche, il est loin d'être l'agent de son destin propre. C'est pourquoi il recherche des formes de connaissance, d'expression et d'action, pour s'y retrouver et assumer son destin. L'objectif essentiel de l'éducation pour l'université catholique devra donc être un pari sur l'homme, sur ses potentialités, toutes ses potentialités et la nécessité de leur développement intégral.

Deux ordres de formation se présentent ainsi :

L'éducation de la personnalité d'abord, dans le but de l'ouvrir sur l'aventure de l'esprit ; son aventure scientifique, philosophique, esthétique, théologique, puis sur l'aventure humaine, j'entends sur l'homme dans sa spécificité ethnique, culturelle, religieuse ; dans sa dignité de créature identique à la mienne.

Sur l'humanité dans sa grandeur et ses misères afin qu'il se sente concerné, et surtout capable d'assumer son destin à la fois individuel et collectif. L'université catholique devra ainsi rompre avec une tradition fidèle à une société d'équilibre pour préparer ses étudiants à une société en changement, à toute une mutation aventureuse des valeurs sociales pour qu'ils y prennent une part active et responsable, et qu'ils puissent se poser dans l'existence, comme un centre d'action autonome et responsable.

De fait, cette culture de l'autonomie et de la responsabilité s'avérera urgente lors de la préparation à une profession. De nos jours la société requiert de plus en plus, pour fonctionner et se développer, une main d'oeuvre qualifiée. Les tâches sociales deviennent de plus en plus complexes et exigeantes. Et désormais, seul pourra exercer un emploi celui qui dispose, à la fois, du savoir et du savoir-faire.

L'université catholique ne doit plus se confiner à la seule culture générale, cette culture élitiste telle que la chérissaient les intellectuels allemands de la fin du siècle dernier. Implantée dans une société donnée, il lui appartient d'assumer, le plus largement possible, son rôle d'acteur dans le développement économique et social, de participer même au progrès technologique au double plan de la recherche et de sa mise en oeuvre ; de former, ensemble, l'homme et le technicien sans se réserver exclusivement aux professions dites libérales. C'est par là que sa mission sera féconde et qu'elle participera au mieux à la démocratisation de l'enseignement.

L'erreur consisterait, en effet, à laisser à des écoles techniques de tous bords, le soin de préparer le gros de la jeunesse à ces métiers spécialisés. Saurait-on dissocier formation à la fonction et épanouissement de la personne ? Une initiation à la philosophie, aux sciences humaines, aux divers domaines de l'art, ne répond-elle pas aux besoins d'une réflexion approfondie sur les implications morales des disciplines professionnelles, au besoin d'un certain recul salutaire devant les servitudes matérielles ? Mieux encore, la régulation de l'enseignement supérieur professionnel s'effectuera conformément au type des besoins de la société, lesquels évoluent et changent, de nos jours, rapidement.

Et quelle institution pourrait, mieux que l'université, assurer aux futurs professionnels un apprentissage ouvert, une formation pluridisciplinaire qui les habilite à une convertibilité professionnelle désormais inéluctable ? Pour éviter à ses étudiants les drames des inadaptations futures, l'université catholique se doit, désormais, d'assumer son rôle de refuge intellectuel, où, des hommes de métier, en difficultés, peuvent revenir, sans discrimination, et trouver, à la fois, la chaleur de l'accueil et les structures de perfectionnement requises.

On s'étonnera, peut-être, de m'entendre mêler l'université catholique à la démocratisation de l'enseignement supérieur et surtout à l'éducation permanente. Je voudrais savoir si on doit distinguer l'ivraie de la bonne graine parmi ceux qui réclament la lumière pour s'épanouir. L'université catholique aurait-elle une vocation élitiste ? Je ne saurais le croire ni même l'admettre ! Et pourtant, si humain et si humanitaire que soit mon souhait, il risque de demeurer un vœu pieux. L'université catholique fait déjà beaucoup pour aider les démunis qui s'y accrochent ; elle mobilise, dans ce sens, toutes les bonnes volontés et ploie même sous l'endettement pour ne pas abjurer cette éducation caritative essentielle à son message. Pourra-t-elle continuer ainsi ?

Cette question, c'est à l'État que je la pose d'abord, parce que les étudiants d'une université catholique sont de la même trempe et de la même diversité que ceux de l'université d'État, par conséquent, ils ont droit aux mêmes avantages matériels ; parce que l'État ne peut pas, à lui seul, assurer tout l'enseignement, qu'il soit primaire, secondaire ou supérieur, et parce que la liberté de croyance, fondement du pluralisme, implique la liberté de choix.

Cette participation de l'université catholique à la dynamique sociale par

le biais d'une formation professionnelle équilibrée, requiert d'être accrue et fécondée par le développement de la recherche. Une université d'enseignement où la recherche solitaire illustre parfois certains cours apparaît reproductrice et marginale par rapport à la société qui l'entretient. La "Constitution" précise à cet égard son point de vue en ces termes : « Une université catholique doit être une unité vivante d'organismes tournés vers la recherche de la vérité ». Il ne s'agit pas, on s'en doute, d'une vérité scientifique relative et parcellaire ; mais d'un dialogue qui s'ouvre sur une vision organique du réel, en un mot, sur un débat du rationalisme appliqué, pièce maîtresse de notre civilisation.

En effet, la société technologique, fruit de ce rationalisme, pose plus d'une question inquiétante : une production industrielle débridée entraînant le pillage de la nature et de ses ressources vitales, aujourd'hui menacées de disparition ; une pollution létale difficile à maîtriser, des catastrophes nucléaires qui rythment nos moments d'angoisse ; une société de consommation, insatiable et matérialiste qui couvre le monde de ses détritiques, une tranche considérable de l'humanité qui meurt de faim, des armes de mort partout vendues et répandues, des collectivités qui secrètent des quasi-valeurs comme la peau ses éruptions ... Tels sont, pour notre société, les effets civilisateurs du rationalisme appliqué. La culpabilité immense que développent, aujourd'hui, les apprentissorciers de la technologie et les décideurs qui les suivent, s'est clairement révélée lors du sommet de Rio, face au problème des ressources de la biosphère qui s'épuisent. Cette culpabilité suscitée par la peur d'entendre sonner le glas d'une société de l'abondance, change entièrement de nature lorsqu'à l'exploitation sauvage des ressources de la terre, s'ajoute le spectre menaçant des manipulations biologiques. De l'ingénierie de l'homme à l'ingénierie génétique, le passage est semé d'imprévus et d'imprévisible. Désarmée face aux problèmes éthiques que ces manipulations posent à l'homme sur l'homme et son destin, la raison cherche aujourd'hui sa planche de salut. Mais où la trouvera-t-elle ?

Face donc à cette dérive de la civilisation et à une objectivation de la personne humaine mise au même plan qu'un système matériel, il appartient à l'université catholique de démystifier les valeurs que chantent les marchands du temple et d'éprouver jusqu'aux limites du rationnel, les illusions du rationalisme. En d'autres termes, forte de l'absoluité des valeurs qui imprègnent son action, de leur universalité, l'université catholique se doit d'œuvrer, pour dévoiler la vérité et engager la réflexion sur le chemin de la

foi. C'est par ce biais qu'une relation féconde entre recherche et enseignement se consolide et que la recherche s'avère une pédagogie de l'esprit.

Mais un débat sur les sciences, la culture et la civilisation, la société et ses institutions, leur avenir, les droits de l'homme, les valeurs démocratiques, ne se conçoit que dans une optique pluridisciplinaire. D'autant plus qu'au sein d'une équipe de chercheurs au travail s'épanouit un esprit de recherche, un style de vie mentale, des attitudes d'échange, enfin une générosité destinée à irriguer toute l'activité de formation et d'éducation. Tant et si bien que si j'avais à choisir de définir l'université catholique, soit en termes de tâches, ou en termes de communauté c'est la communauté que je choisirai.

Écoutons, à ce propos, ce que disent les normes de la "Constitution" : *« La responsabilité de maintenir et de renforcer l'identité catholique de l'université échoit, en premier lieu, à l'université même, c'est-à-dire à l'administration ; elle est aussi partagée, dans une mesure différente, par tous les membres de la communauté »*. Puis, plus loin : *« La communauté universitaire de nombreuses institutions catholiques comporte des collègues appartenant à d'autres Églises, à d'autres communautés ecclésiales et à d'autres religions, ainsi que des collègues qui ne professent aucun credo religieux. Ces hommes et ces femmes contribuent, par leur formation et leur expérience au progrès des diverses disciplines »* (Par. 26, p. 22).

Afin de dessiner le visage complet d'une communauté universitaire établie en milieu pluriculturel, je voudrais y ajouter les étudiants qui, malgré et peut-être même à cause de la diversité de leurs confessions doivent aussi en faire partie. J'y insiste parce qu'il me paraît devoir nuancer les recommandations de la "Constitution" relatives à la communauté universitaire et aux responsabilités qui lui échoient dans une université de nature catholique. Cette nature étant déclarée et connue, ceux qui ne professent aucun credo chrétien et qui aspirent à en faire partie ne sont sans doute pas attirés par son identité catholique. Peut-être sont-ils attirés par le climat moral que cette université assure, par son prestige social, par la qualité des études que l'on y poursuit, par la diversité des disciplines qu'on y enseigne, par la proximité géographique, ou bien enfin, pour des raisons simplement économiques ...

Toutes ces raisons incitent à beaucoup de vigilance lors des premiers contacts entre étudiants de différentes croyances. Il s'agit, en fait, de rompre la glace qui opacifie tout début de communication, de dissiper ce senti-

ment de non-appartenance au groupe, ou cette conscience de soi vécue dans la différence. Un accueil amical, naturel, respectueux d'autrui, favorisera, sans doute, l'éclosion de relations conviviales viables. Dans ce sens, l'esprit communautaire est supposé éviter toute ferveur partisane, tout prosélytisme, tout comportement susceptible de provoquer des réactions de retrait ou de rejet. Dans un contexte où les sensibilités confessionnelles se trouvent à fleur de peau, où les uns se croient la meilleure nation créée et les autres un peuple élu de Dieu, l'éducation de l'esprit communautaire demeure sans doute la condition première d'une intégration nationale et d'une volonté de vie commune.

Certes, tous ces espoirs nous semblent possibles. Mais pour qu'une communauté universitaire, faite d'associations de sentiments et d'attitudes hétérogènes, puisse tisser des relations fortes, elle doit reposer sur un système de valeurs favorables à la cohésion du groupe tels que la volonté d'augmentation de la connaissance, un enrichissement intellectuel réciproque, une coopération sincère au plan des échanges interdisciplinaires, un souci de promotion mutuelle et la conformation à une certaine éthique fondée sur un respect mutuel. Bref, pour que l'ensemble du corps universitaire se constitue en communauté, il faut qu'il s'emboîte, sans heurts, dans un système d'interdépendance confiante et sécurisée.

Une éducation fidèle à ces principes ne pêche pas, je crois, contre l'esprit d'une université catholique. C'est pourquoi il appartient à celle-ci de refuser toute ségrégation entre la communauté des étudiants, et celle des chercheurs producteurs de moyens pédagogiques. Constituer la communauté universitaire dans son ensemble, en famille spirituelle, sans fracture, c'est favoriser et stimuler toutes les responsabilités, développer la créativité, la confrontation critique, l'ouverture à toutes les variétés de l'expérience et le don de soi dans un dialogue culturel où la communication des consciences exclut l'ironie et ouvre la voie à l'acceptation de l'autre, c'est-à-dire, à un humanisme chrétien authentique. La communauté universitaire ainsi constituée, finit donc par créer des relations de proximité psychologique, et par dissiper ce sentiment d'être étranger et cette retenue que les préjugés expliquent et renforcent.

À ce propos, je voudrais citer une expérience de l'anthropologue américain Hartley¹ qui, pour étudier les fonctions de l'attitude, établit une liste

1. *Problems in prejudice*, 1946.

alphabétique de trente cinq groupes ethniques, dont trois groupes inexistant : les Deniriens, les Piréniens et les Walloniens. Il demande, ensuite, à une population d'étudiants prise comme échantillon, de répartir ces groupes sur une échelle de distance sociale, puis compare les scores relatifs aux trente-deux groupes ethniques réels et aux trois groupes imaginaires et constate que si un sujet a des préjugés à l'égard des groupes réels, il les déplace sur les groupes imaginaires. Hartley en déduit que l'inconnu fait peur et que cette attitude se présente parfois comme une protection d'ordre affectif et cognitif contre ce que l'on ignore.

Outre ce dialogue culturel si bénéfique que favorise la vie communautaire au sein de l'université catholique, celle-ci, affirme la constitution : « *dans le respect de ses finalités spécifiques et en tenant compte des différents contextes religieux et culturels ... peut offrir une Contribution au dialogue œcuménique ..., afin de promouvoir la recherche de l'unité de tous les chrétiens, et au dialogue inter-religieux, en aidant à discerner les valeurs spirituelles présentes dans les diverses religions* » (47 p. 35).

Au sein de la communauté universitaire où se côtoient des hommes qui professent des credos différents, nous pouvons bien être amenés, par le dialogue, à reconnaître les origines de nos croyances dans le même Dieu et par là, peut-être à nous accepter mutuellement. Tout le pari porte, donc, sur la valeur du dialogue inter-religieux que le climat universitaire favorise et encourage. Car, « *la capacité d'intégration des différences, écrit Sélim Abou, répond à une exigence fondamentale de la raison : celle de l'ouverture à l'universel, condition du développement de la personnalité* »². Mais si cette exigence rationnelle permet de concilier des différences non structurelles, ou d'en réduire les aspects tensionnels, dans quelle mesure peut-elle déraciner les croyances et les attitudes invétérées qui constituent l'image essentielle de soi, face à l'autre ? Le dialogue religieux, si transparent qu'il soit, peut-il conduire à une abdication des croyances ? L'acculturation est, sans doute, enrichissante, par l'ouverture qu'elle donne, par cet accès à l'autre que ne raidit plus ni l'insécurité ni la défiance. La sympathie qu'une compréhension réciproque suscite, la remise en question de certains préjugés, le partage d'idées et de valeurs patrimoniales communes renforcent, certes, un convivium que fragilisait, ou rendait équivoque, au départ, une ignorance mutuelle. Mais la perméabilité à la culture de l'autre, le

2. Sélim ABOU, *L'identité culturelle*, Anthropos, p. XIV.

partage, même, de beaucoup de ses richesses, ne saurait altérer la spécificité de l'identité culturelle ni ses composantes fondamentales. On peut être de la même race — si race il y a³ — parler la même langue, être natif d'un même territoire, avoir des traits culturels communs ; mais il suffit que l'un des critères ethniques essentiels manque pour que la différence surgisse et s'affirme. Or la religion est un critère essentiel de l'identité culturelle. Incorporée dans l'inconscient individuel et incarnée dans le tissu social, elle se présente comme un phénomène universel, caractéristique de tout individu et de toute société, parce qu'elle canalise les possibilités offertes par la nature même de l'être humain. Par ses orientations normatives, elle définit et règle la manière dont nous vivons notre vie à la fois personnelle et sociale.

On a beaucoup écrit sur la genèse du sentiment religieux chez l'enfant. L'apprentissage des inviolabilités et des interdits, la discipline des instincts, l'image et le rôle punitifs du père, l'intériorisation des contenus culturels, le besoin de sécurité et de dépendance, l'œdipe et ses avatars, enfin, ont, tour à tour été invoqués pour expliquer l'origine de ce sentiment. Que le processus de socialisation plie l'être humain à l'apprentissage des croyances, des normes et des valeurs qui constituent sa culture implicite, et qu'il facilite son intégration sociale, nul ne le conteste. Mais le fait est que l'appartenance à une religion engage dans un style de vie, une façon d'être et de paraître spécifiques. Elle commande chez l'homme, sans même qu'il en ait toujours conscience, sa manière de sentir, de penser et d'agir dans son « rapport à la nature, à l'homme et à l'absolu »⁴. Ce qui définit l'identité culturelle même.

De ce fait, toute exégèse dont le but est d'écarter le chrétien de la vie politique, sous prétexte qu'il est, dans sa croyance même, voué au salut exclusif de son âme et destiné à passer son chemin, ici bas, tel un pèlerin de l'Absolu, sans plus ; toute exégèse qui affirme que l'Islam « parachève les Écritures et les messages précédents, que chaque message révélé implique le respect à l'égard des adeptes des Écritures, et que la conversion à l'Islam

3. « Ce sont les formes de culture qu'adoptent ici ou là des hommes, leurs façons de vivre telles qu'elles ont prévalu dans le passé ou prévalent encore dans le présent, qui déterminent dans une très large », le rythme de leur évolution biologique et son orientation. Loin qu'il faille se demander si la culture est ou non fonction de la race, nous découvrons que la race — ou ce que l'on entend généralement par ce terme — est une fonction parmi d'autres de la culture » (Q. LÉVI-STRAUSS, *Race et culture* in *Le regard éloigné*, Plon, 1943, p. 36).

4. Sélim ABOU, *l'identité culturelle*, p. XIV.

accorde à l'individu la possibilité d'atteindre le plus haut degré de perfection » ; toute exégèse qui déclare "la doctrine trinitaire un péché mortel" et que Jésus n'est pas Dieu, mais "fils de Dieu ..." comme Adam et David, et que fils de Dieu signifie, "le croyant, le monothéiste", comme les désigne parfois la Bible ; que la crucifixion de Jésus n'est pas un fait historique, mais une croyance dans les Saintes Écritures, toutes ces exégèses ambiguës, élaborées sous le signe de la conciliation, ne font qu'aggraver les différends. Je récusé tout dialogue qui sous prétexte d'unir, tend à digérer les spécificités. Un dialogue inter-religieux ne se conduit pas dans un climat mental de réduction. Il est d'emblée acceptation de la différence ; acceptation de l'autre tel qu'il est, de sa liberté de croyance et de ses droits, et ce dans une entière réciprocité. La dignité qui distingue l'homme comme porteur de transcendance, ne peut résulter ni d'une tolérance consentie, ni d'un pardon accordé. Elle est dans l'homme, dans tout homme, comme dit Descartes, « la marque que Dieu a laissée sur son ouvrage ».

Somme toute, l'université catholique qui, par vocation, initie au dialogue et concilie, tâchera ainsi de préparer les membres de la communauté universitaire pour une moisson spirituelle leur permettant d'appréhender, dans la réciprocité, leur dignité d'homme libres. Toute fois, je me demande ce que deviendront, plus tard, ces apôtres du dialogue formés au sein de l'université catholique ? Que peut-on attendre d'eux dans une société où des institutions intouchables structurent et renforcent ces tensions, où la convoitise du pouvoir se fait croyance ?

Je voudrais, malgré tout, parier sur l'action bénéfique de ces universitaires en faveur du dialogue inter-religieux, sur les convictions qu'il pourrait entraîner, surtout, lorsque ceux qui le conduisent et y exhortent, appartiennent à toutes les communautés confondues.

Plus encore, je préconise que je parfaire son influence. L'université catholique ne se contente pas de l'action dispersée de ses acteurs, si vaillants soient-ils ; mais qu'elle entreprenne de rayonner sur l'ensemble de son milieu, par l'organisation d'activités variées et multiples, visant à polariser tout le public possible, pour mieux servir ce milieu, et répondre, ainsi, à l'appel synodal d'ouverture aux autres, tous les autres, afin de soutenir l'action de ses universitaires sur le terrain. Ce faisant, l'université catholique atteindra les limites du possible au service du dialogue inter-religieux.

On ne saurait lui en demander davantage !

La qualité de ce dialogue inter-religieux ainsi précisée relève donc, à

notre sens, d'un climat communautaire et éducatif que seule une université catholique peut assurer en toute sérénité. Parce qu'elle est catholique d'abord, c'est-à-dire ouverte à l'universel et parce qu'en tant que telle, elle ne peut être ni partielle ni partielle.

C'est dans ce sens que la "Constitution" requiert de ses universités de déclarer leur identité au grand jour, là où l'exercice de la liberté d'expression existe.

A bien y réfléchir, il est beaucoup demandé à ces universités pour préserver la pureté et la grandeur de leur identité. Au plan scientifique d'abord où leur prestige ne doit jamais défaillir, être objet de doute ; au plan éthique, ensuite, pour qu'elles soient toujours ouvertes à l'accueil de toute spiritualité, d'où qu'elle vienne ; au plan politique, enfin, qui nécessite une vigilance de tous les instants pour déjouer des velléités de mise au pas périodiques et préserver les libertés démocratiques.

Ce qui requiert une administration ferme et accueillante à la fois, où des hommes d'Église détenant les postes-clés de l'université, pour en garantir l'identité et l'esprit, demeurent, pour tous les membres de la communauté, enseignants et étudiants, une référence et un modèle. Un corps enseignant méticuleusement choisi, porteur de science et de conscience, accueillant aux valeurs spirituelles, capable de ce don de soi sans lequel l'enseignement demeure sans amour et sans âme. C'est par là que l'université catholique pourra au cœur de son milieu pluriculturel s'affirmer et s'ériger figure de proue de la nation.